



## **RAPPORT FINANCIER ANTS 2019-2020**

### **RECETTES 2019 – 2020**

- Les mensualités pour la salle S.P.O.R.T s'élèvent à 12 873 €
- Les adhésions à ANTS sont de 1 080€ soit 72 personnes
- La salle a vendu des Tens pour 374 €
- Les subventions s'élèvent à 16 175 € dont :
  - o 9 070 € de la Région de subvention pour l'embauche de Clémentine sur 2 ans
  - o 3 000 € de FDVA pour le fonctionnement de la salle S.P.O.R.T
  - o 4 105 € de Fonds de Solidarité de l'Etat pour les pertes d'activité liées au Covid
- La DIRRECTE a remboursé 4 072 € de salaires pour l'activité partielle corrélée au confinement
- Les dons sont de 99 771 € dont 2 000 € d'aide pour le stage de Tanguy
- Pour le Cyberbike 205 € ont été encaissés

Soit un total de recettes de 132 550 €.

### **DEPENSES 2019 – 2020**

- Le poste le plus important est celui du financement de la recherche pour l'ENS qui s'élève à 50 000 € pour la thèse d'Anil et 20 000 € pour le matériel de Pétrar
- Le montant des salaires est de 34 814 € pour Nicolas responsable de la salle S.P.O.R.T. et Clémentine chargée de recherche de mécénat et subventions depuis mars. L'activité partielle a bien diminué les salaires et surtout les charges.
- La location de la salle à l'ENS est de 7 270 €
- Les amortissements sont de 5 092 € pour le matériel de la salle
- Deux stagiaires APA ont été indemnisés à hauteur de 4 375 € sur l'année
- Les autres frais courants comme la bureautique, le petit matériel pour la salle, les fournitures de bureau ou d'entretien se montent à 10 094 €

Soit un total de dépenses de 131 645 €.

Après 362 € de solde de charges décalées de l'exercice antérieur, il reste 542 € que nous proposons de mettre en fonds associatifs



## **PREVISIONS 2021 – 2021**

De nombreuses subventions ont été sollicitées pour un montant de 100 025 € réparties de la façon suivante :

- la ville de LYON ⇒ 25 000 € pour le fonctionnement
- la Métropole ⇒ 25 000 € pour le projet associatif
- la Région ⇒ 10 930 € solde de la subvention de 20 000 € octroyée l'année dernière pour l'embauche d'une personne dans le développement de la recherche de fonds et mécénats
- l'ANS ⇒ 20 000€ dans le cadre de l'Impact 2024 pour le projet association local et 7 000 € pour l'achat de matériels dû au Covid
- la Métropole ⇒ 3000 € pour le fonds de solidarité de mars et avril, perçus en septembre
- le FDVA, le FFH, le fonds de garantie des victimes, l'aide à l'embauche

Des mécènes sont aussi contactés pour un montant prévisionnel de 89 000 € :

- la Fondation Caisse d'Epargne ⇒ 15 000€ (achat d'un vélo Motomed électrostimulation)
- la Fondation Macif dans le cadre du projet Pins ⇒ 20 000 € (essaimage)
- le crédit Agricole ⇒ 15 000 € (salle S.P.O.R.T. et l'essaimage)
- la Fondation Saint Irénée ⇒ 10 000€ (poste APA)
- d'autres mécènes et donateurs privés

Nos fonds propres de 32 000 € correspondent :

- aux mensualités à la salle ⇒ 30 800 € pour 80 adhérents
- aux abonnements « ANTS at Home » ⇒ 1000 €
- aux adhésions à l'association l'ANTS ⇒ 1200 €

Avec quelques locations, ventes ou remboursements de frais, le total des recettes est prévu à 230 000 €, si nous obtenons toutes nos demandes.

Les dépenses seront adaptées aux réponses des financeurs ainsi qu'aux fermetures éventuelles de la salle liées au COVID :

- Le poste le plus important est celui des salaires et charges d'un montant total de 100 000 € :
  - o responsable de la salle,
  - o enseignante APA,
  - o chargée de mécénat,
  - o comptable à temps partiel
- 4 stagiaires interviennent dans la salle S.P.O.R.T. pour l'année 2020-2021
- Le financement de la recherche est prévu à hauteur de 20 000 €
- Tous les frais courants et ceux attachés aux projets sont détaillés dans le budget prévisionnel joint.